

Communiqué de presse • **Partenariat social**

Revendications salariales 2027: en finir avec les pertes de salaire insidieuses

-
- > CHF 110.– de plus par mois pour les salaires inférieurs à CHF 5000.–, jusqu'à de plus à partir de CHF 5000.–.
 - > La revendication de la Société suisse des employés de commerce pour l'année 2027 couvre le renchérissement, la hausse des primes, l'augmentation des salaires réels et, là où c'est nécessaire, les retards accumulés.
 - > Il est impossible de faire des économies sur les primes d'assurance-maladie, les loyers et les coûts de mobilité, qui ne cessent d'augmenter: sans compensation salariale, le pouvoir d'achat continue de baisser.
-

20.08.2026 – La Société suisse des employés de commerce revendique pour 2027 une augmentation de CHF 110.– pour les salaires mensuels inférieurs à CHF 5000.– et de 2.2% de manière générale pour les salaires mensuels à partir de CHF 5000.–. L'objectif est de compenser la hausse des coûts fixes, les arriérés salariaux existants et la baisse continue du pouvoir d'achat. Il est impossible de faire des économies sur les primes d'assurance-maladie, les loyers et les coûts de mobilité, qui ne cessent d'augmenter.

Les personnes à revenus bas et moyens, en particulier les femmes, sont particulièrement touchées par la hausse du coût de la vie. Les primes d'assurance-maladie, les loyers et les autres frais fixes incontournables représentent une part de plus en plus importante de leur budget. C'est pourquoi la Société suisse des employés de commerce revendique une augmentation de salaire fixe de CHF 110.– pour les salaires mensuels inférieurs à CHF 5000.–. Pour les salaires mensuels à partir de CHF 5000.–, elle réclame une hausse générale de 2.2%. Sa revendication s'articule selon la structure suivante:

Part	Explications
0.7%	Compensation du renchérissement selon l'indice suisse des prix à la consommation (IPC)
0.8%	Besoin de rattrapage des entreprises qui, jusqu'à présent, n'ont pas intégralement compensé le renchérissement des dernières années
0.4%	Contribution à la compensation de l'augmentation des primes d'assurance-maladie, qui ne sont pas directement prises en compte dans l'IPC
0.3%	Augmentation des salaires réels pour un renforcement durable du pouvoir d'achat
2.2%	Revendication globale

La Société suisse des employés de commerce tient ainsi compte non seulement du renchérissement constaté, mais aussi des charges qui réduisent directement le revenu disponible. Les données le montrent: entre 2016 et 2025, les revenus disponibles des ménages disposant de ressources moyennes et faibles ont baissé, tandis que les primes d'assurance-maladie, en particulier, ont pesé davantage. «Un faible taux d'inflation ne garantit pas à lui seul un pouvoir d'achat stable. Ce qui compte, c'est ce qui reste aux gens après déduction de leurs frais courants», explique Pascal Lamprecht, spécialiste Partenariat social à la Société suisse des employés de commerce.

Impossible de faire des économies sur les coûts fixes – la baisse du pouvoir d'achat est néfaste pour l'économie

Les primes d'assurance-maladie, les loyers, l'énergie et la mobilité ne sont pas des dépenses volontaires. Ces postes pèsent particulièrement lourd sur les revenus bas et moyens et augmentent indépendamment de l'évolution des salaires. Pour une grande partie de la population, le salaire constitue le seul revenu; c'est donc elle qui est le plus durement touchée par la répercussion des coûts des entreprises. «Sans compensation complète du renchérissement, le pouvoir d'achat réel diminue, même en cas de consommation modérée, explique Pascal Lamprecht. Une baisse du pouvoir d'achat est un poison pour l'économie. En réduisant la discussion aux abonnements de streaming, aux vacances ou aux temps partiels, on détourne l'attention de la stagnation des salaires réels et de la hausse des coûts fixes.»

Informations complémentaires et images gratuites disponibles sur:
secsuisse.ch/mediacorner

Autres informations **Pascal Lamprecht • Fachverantwortlicher Sozialpartnerschaft •**

T +41 44 283 45 76
pascal.lamprecht@kfmv.ch

Communication • T +41 44 283 45 13
communication@secsuisse.ch

La Société suisse des employés de commerce est le centre de compétences en matière de travail et de formation dans le domaine du commerce et de la gestion d'entreprise ainsi que dans le commerce de détail. Riche de plus de 150 ans d'histoire associative, elle est aujourd'hui la plus ancienne association d'employé-e-s encore active en Suisse. Sa vision «Renforcer l'humain. Ensemble, façonnons l'avenir.» place l'individu, en tant que personnalité, détenteur de connaissances et capital humain, avec ses besoins individuels, au centre de ses activités. Elle soutient et renseigne ses près de 32 500 membres et ses client-e-s pour toutes les questions qui touchent à leur carrière. La Société suisse des employés de commerce représente également les intérêts des employé-e-s issu-e-s du secteur bancaire et des assurances, du commerce de détail, de l'artisanat, de l'industrie, de la construction en bois, du trafic aérien et de la location de services dans le cadre d'environ 40 conventions collectives de travail et s'engage pour renforcer leur employabilité. Avec ses centres de formation et ses écoles (écoles professionnelles commerciales de base et de formation continue, la Haute école d'économie de Zurich (HWZ) et l'Institut suisse d'économie d'entreprise (SIB), elle est en mesure d'offrir à ses membres et client-e-s des formations orientées vers la pratique. En tant que responsable ou co-responsable de différents examens menant au brevet ou au diplôme fédéral, elle participe activement au développement du système de formation suisse. En savoir plus sur: secsuisse.ch.